



VALÉRIE PÉCRESSE

Présidente du groupe Mouvement Populaire
au Conseil régional d'Ile-de-France



LOGEMENT

LA VICE-PRÉSIDENTE SOCIALISTE CHARGÉE DE L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS DE LA RÉGION ÉTAIT ELLE-MÊME LOGÉE DANS UN LOGEMENT SOCIAL !

Circulez, y'a rien à voir. C'est en substance la réponse de la région à nos questions sur les logements des élus. Avec les révélations de Michèle Sabban, la vérité éclate enfin au grand jour. La vice-présidente, qui était également présidente de la commission d'attribution des logements de la région, s'était elle-même attribué un logement de la région, qui n'avait de social que le nom : un duplex vue sur la Seine, à Paris. On comprend mieux pourquoi Jean-Paul Huchon a

systématiquement refusé de communiquer les informations permettant de faire la lumière sur ce dossier. Et ce n'est pas fini. Malgré le feu vert de la CNIL, la région refuse toujours de révéler aux membres de la mission le nom des personnes occupant les 4.000 logements dont la région est propriétaire dans les lycées et les plus de 10.000 logements du parc social pour lesquels elle désigne les locataires. La région aurait-elle encore des choses à cacher ?■

Réforme territoriale : la gauche invente les élections flottantes

François Hollande et Manuel Valls avaient promis de supprimer la clause de compétence générale qui aboutit à des doublons dans les dépenses et à des impôts supplémentaires : elle est maintenue. Ils avaient promis de simplifier la carte administrative pour faire des économies : ils ont créé la Métropole du Grand Paris, un 5^{ème} échelon administratif (avec ses 337 élus) en plus des communes, des intercommunalités, des départements et de la région. Seule certitude, on ne sait toujours pas quand auront lieu les élections régionales. Initialement prévues en mars 2014, annoncées par Manuel Valls en mars puis en décembre 2015, elles seraient finalement organisées... avant l'été 2015. Manifestement la gauche n'est pas pressée de fixer son rendez-vous avec le peuple.

Trains trop larges : l'incroyable amateurisme de Jean-Paul Huchon

Le 5 décembre 2013, Jean-Paul Huchon annonçait triomphant à la Une du Parisien la commande de 48 nouveaux trains à 2 étages « Regio2N ». En mai dernier, à la suite des révélations du Canard Enchaîné indiquant que ces trains étaient trop larges pour entrer dans les gares (288 quais à raboter rien qu'en Ile-de-France), Jean-Paul Huchon rétro-pédala et annonce, tout aussi triomphant, qu'il a eu « du nez » et n'a en réalité pas encore commandé ces nouveaux trains... Moralité de l'histoire : 1/ il ne faut pas croire les annonces du président de la région ; 2/ les usagers de la ligne R – où devaient être déployées ces nouvelles rames – ne sont pas prêts de dire adieu à leurs « petits-gris » des années 60...

VOTREQUOTIDIEN

■ **Inquiétude sur l'état du réseau après le drame de Brétigny**

Quatre rapports d'analyse ont été réalisés depuis le drame. Tous s'alarment de l'état du réseau, le dernier parlant même d'un « état de délabrement jamais vu » et juge inquiétante la situation autour de la gare de Noisy-le-Sec où circulent le RER E, la ligne P et le TGV-Est. Pourquoi dans ces conditions la majorité de gauche refuse-t-elle obstinément un audit sur l'état du réseau ? C'est irresponsable.



Incroyable mais vrai : la région envoie des jeunes Franciliens à Bruxelles... pour leur apprendre le français

La région a dépensé 22.820 € pour envoyer des jeunes non francophones de Seine-Saint-Denis à Bruxelles parce que, d'après le rapport, c'est « le lieu idéal pour se confronter à la pratique du français » !



GRÈVE

PASSER DU SERVICE MINIMUM AU SERVICE GARANTI

Service minimum non respecté (1 train sur 5 voire pas de train du tout sur une partie du RER D, aucun train pendant plusieurs jours sur la ligne K) et absence de remboursement pour certains usagers (impossibilité d'obtenir un remboursement depuis une borne RATP, impossibilité pour les « juilletistes » de différer le remboursement sur leur abonnement du mois d'août ou septembre, impossi-

bilité pour ceux qui ont déjà acheté leur abonnement plein tarif pour le mois de juillet de faire régulariser leur situation), la coupe est pleine pour les usagers franciliens. Face à l'immobilisme de Jean-Paul Huchon pour défendre les droits des usagers, Valérie Pécresse se mobilise et propose de doubler le service minimum en cas de grève (2 trains sur 3) et de systématiser le remboursement des usagers. ■

Top 50 des communes les plus subventionnées par la région en 2012

Parmi les 10 villes les plus subventionnées par la région, 9 de gauche et une de droite, et en 47^{ème} position (sur les 1281 communes de la région) : Antananarivo, la capitale de Madagascar !

Crédits européens : il est temps que la région se mobilise

L'Île-de-France touche 13 €/an et par habitant au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) : c'est 134 € en moyenne pour les autres régions de France, 21 € pour la région de Milan, 24 € pour celle de Londres, 46 € pour celle de Munich, 91 € pour celle de Barcelone et 117 € pour celle d'Amsterdam !

Quand la région finance tout... et surtout n'importe quoi !

12.000 € pour la « construction d'une yourte de 10 m de diamètre et la mise à disposition de vélos bricolés en triporteurs » / **18.000 €** pour « provoquer la parole des habitants et la sublimer artistiquement » / **12.000 €** pour « promouvoir la pratique des jeux de société » / **20.000 €** pour financer le festival de la BD en Palestine / **2.500 €** pour aider à la réinsertion des détenus via des « ateliers de percussions africaines » / **8.438 €** pour une association qui lutte « contre l'éloignement des conjoints de Français en situation irrégulière » / **10.000 €** pour « rappeler aux autorités et à l'opinion publique chilienne l'engagement du conseil régional d'Île-de-France au Chili » / **12.500 €** pour soutenir « l'activité apicole au nord du Liban ».

CARTONROUGE

Alerte sur les dérives des subventions aux associations

Avec 540 millions d'€ versés aux associations en 2013 et une moyenne de 1.800 € d'aide régionale par emploi associatif (contre 45 € par emploi marchand), on ne peut pas dire qu'il existe des blocages pour financer les associations. Et pourtant, la région a décidé de supprimer tout contrôle a priori pour les subventions inférieures à 50.000 €. Inquiétant quand on sait que les règles de saine gestion imposées par la loi ne sont d'ores et déjà pas appliquées. Les associations « Plateforme pour le commerce équitable » et « Minga Faire ensemble » ont ainsi reçu respectivement 83.640 € et 63.860 € sans qu'aucune convention avec la région ne soit communiquée aux élus alors que c'est pourtant une obligation.

CONTACTEZ-NOUS

› Par courrier :

**Conseil régional
d'Île-de-France
Groupe Mouvement
Populaire
57, rue de Babylone
75007 Paris**

› Par mail :

**contact@ump-
iledefrance.fr**

